

avait triomphé sur toute la ligne. Sur le site internet de **France NATURE ENVIRONNEMENT**, l'avocat de l'association affirme à la lumière d'une décision qu'il a certainement mal lue qu'il est actuellement permis de pulvériser un pesticide interdit. De son côté, la juriste de la FNSEA estime que le juge a décidé qu'une AMM comme celle du naprophyt devait être abrogée par l'Etat français, dès lors que le produit concerné n'est plus autorisé dans son pays d'origine. Si le produit naprophyt n'est effectivement plus autorisé au Danemark, ce n'est pas au juge des référés de trancher mais au juge du fond...

ÉPIDÉMIES ANIMALES

Malgré les flambées de peste porcine, fièvre aphteuse ou fièvre catarrhale ovine (FCO) encore appelée maladie de la langue bleue, les maladies animales ne sont peut-être pas en recrudescence mais on en parle davantage car le risque de voir les agents infectieux franchir la barrière des espèces et infecter l'homme s'est accru, explique **LE MONDE 22/09/07**. Par ailleurs, le quotidien est formel, le réchauffement climatique redessine la carte des risques. Dans le cas de la FCO, le réchauffement climatique n'est pas seul en cause, il y a notamment les échanges commerciaux. **LE NOUVEL OBS 4/10/07** suppose que des moucheron porteurs du virus aient pu voyager avec des fleurs importées d'Afrique vers l'Europe du nord. Avec cette souche de sérotype 8, on ne dispose d'aucun moyen de lutte* alors que le sérotype 4 connu depuis l'an 2000 en Europe du sud est combattu par un vaccin, explique l'hebdo précisant aussi que la maladie n'est pas transmissible à l'homme.

*Le (très lu) courrier des lecteurs de la **France AGRICOLE 5/10/07** laisse supposer que les éleveurs français ne peuvent disposer du vaccin utilisé en Espagne au nom de la segmentation des marchés... Il est tout de même drôle de constater que cet hebdo ne s'intéresse quasiment pas à la libre-circulation des produits phytos et voit des entraves là où il n'y en a pas.

L'ARBORICULTEUR ATTENDRA...

Au lieu de traiter ses vergers avec une poudre mouillable et risquer de s'empoisonner, un arboriculteur seine et marnais avait utilisé un produit liquide homologué en Italie. Finalement, le tribunal s'accorde de la réflexion et statuera après que la Cour de Justice européenne ait répondu à une question préjudicielle posée par la Cour d'appel de Montpellier concernant les achats transfrontaliers de produits phytosanitaires réalisés directement par les producteurs agricoles. A suivre...

FAILLITE TRACAGRI

La société de courtage en faillite a une ardoise de 900 000 euros dont les 2/3 envers une cinquantaine de céréaliers du Centre de la France. Les transporteurs seront les premiers payés grâce à la loi Gayssot. La filiale du groupe IN Vivo, principal acheteur du courtier (mais que faisait-elle dans cette galère ?), fait tout pour que les céréaliers retrouvent leurs billes. Quant à Daniel Roques, encore le principal acteur de la défense des agriculteurs dans ce dossier, il envisage logiquement une procédure contre l'ONIC qui aurait dû être vigilante vis à vis de la santé financière de Traçagri...

ENTRETIENS D'ANGERS : MARDI 13 NOVEMBRE

9h30 : Ouverture par André Saulnier, président de l'AFDR Pays de Loire.

9h40 : Les semences, notamment avec les OGM, vont être un enjeu important. Quels seront les droits mais aussi les devoirs des agriculteurs vis à vis des semenciers. Avec Shabnam Laure ANVAR qui effectue une thèse à la fac de droit Université Paris I.

Dans le projet de loi adopté par le Sénat le 17 octobre, le cadre juridique appliqué aux semences de ferme est flou. Décryptage.

11H00 : « Le lait sur le feu », l'histoire d'Alain Crèzé, éleveur concerné par l'ESB. Le film de 92 minutes réalisé par Vincent Gaullier et Raphaël Girardot, a été coproduit par FR3 qui ne le passe pas ! Le film pose-t-il problème ?

14H00 : Lors des premiers Entretiens d'Angers, Alain Gandon (Association des Producteurs de Betteraves) était venu évoquer l'évolution du règlement sucre et le rachat de Beghin say. Qu'en est-il aujourd'hui ? Et la filière éthanol ? Avec Frédéric Lhotellier, président APB national.

15H00 : Daniel Roques, président d'Audace, évoquera les dérives de l'administration en matière phytosanitaire.

16H15 : Vers la suppression des Safer ? avec Me Bernard Mandeville, avocat parisien spécialiste en droit rural.

17H45 : Bruno Parmentier, auteur de « Nourrir l'humanité » clôturera cette journée qui est ouverte à tous.

Tarif : 40 euros TTC (location de salle, café-croissants et buffet de midi).

Le justificatif de paiement vous sera remis le 13 novembre. Un plan pour parvenir à l'ESA d'Angers peut vous être envoyé. Il n'y a pas possibilité de se garer dans l'école mais en périphérie. Afin d'organiser un covoiturage, je peux vous signaler qui vient de votre département. Enfin, il est possible de vous prendre à la gare d'Angers.

ENTRETIENS D'ANGERS

13 NOVEMBRE 2007 9H30-18 HEURES (ESA)

Sera présent. Nom :

Prénom :

Adresse :

Sera accompagné de :

Nb. de personnes : X 40 euros =

Chèque à l'ordre de Argos, Espace Performance,
Bât : Ariane, 42 av. du Lac de Maine, 49000 ANGERS

Merci de répondre au plus tôt.

ARGOS... Tél. : 02 41 73 01 34 - Portable : 06 81 61 21 17

Fax : 02 41 36 08 09

e-mail : ARGOS.Laluc@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Guy Laluc - Conception et impression :
SETIG Palussière - CPPAP : I010T87176 - Reproduction interdite.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ARGOS Communication Agricole, au prix de 50 € les 11 numéros.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je joins un chèque à l'ordre de

Argos Communication Agricole

Espace Performance - 42 avenue du Lac de Maine - 49000 Angers